



Réunion Ministérielle Extraordinaire
Hôtel Maritim
14 mai 2014
Maurice

PRESIDENT de séance M. Satyaprakash RITOO Ministre

**RAPPORTEURS : M. Ashok CHEETAMUN
Mme Virginie NEPTUNE-MARIUS**

DELEGATIONS DES PAYS MEMBRES

COMORES:	M. Said Mohamed Ali SAID	Ministre
	M. Ahmed MAHAMOUD	Commissaire National à la Jeunesse et aux Sports
	M. Ahamada HAMADI	Conseiller
DJIBOUTI:	M. Badoul Hassan BADOUL	Ministre
	M. Wahib Hamadou MOHAMED	Secrétaire Général
	M. Mohamed SALEM	Directeur des Jeux
MADAGASCAR:	M. Jean Anicet ANDRIAMOSARISOA	Ministre
	Mme Julia F.RANDRIAMANANTENA	Expert Jeunesse
	M. Sylvestre TSIAHOUA	Expert Sports
	M. Brutho BEZAKA	
MAURICE:	M. Satyaprakash RITOO	Ministre
	M. J.D. PHOKEER	Chef de cabinet

	M. T. LOLLCHAND	Directeur des Sports
	M. VeI PUTCHAY	Directeur de la Jeunesse
MAYOTTE :	M. Alain IVANIC	Directeur
REUNION :	Mme Denise HONG-HOC-CHEONG	Directrice
SEYCHELLES :	M. Vincent MERITON	Ministre
	Mme Giovanna ROUSSEAU	Expert Sports
SECRETARIAT PERMANENT :	M. N. PILLAY SAMOO	Secrétaire Général

Ouverture de la Séance

L'honorable, Satyaprakash Ritoo, ministre de la jeunesse et des sports de Maurice et Président en exercice de la CJSOI ouvre la séance en souhaitant la bienvenue aux ministres, chefs de délégations, directeurs départementaux ainsi qu'aux différentes délégations.

Le Président de séance présente le Secrétaire Général par intérim, M. N. Pillay Samoo, un haut cadre de son ministère qui est aussi le directeur adjoint des sports par intérim.

Il saisit l'occasion offerte pour remercier l'ancien Secrétaire Général, M. Ram Lollchand pour le bon travail accompli durant ses mandats et qui a été appelé à assumer de plus hautes responsabilités au ministère de son pays en tant que directeur des sports par intérim.

Prenant la parole, Monsieur Ram Lollchand exprime ses sincères remerciements pour le soutien et la collaboration de tout un chacun pendant son long mandat comme Secrétaire Général de la Commission. Il remercie également les différents partenaires de la CJSOI. Il souhaite bonne continuation à la CJSOI et promet tout son soutien au nouveau Secrétaire Général.

2. L'ordre du jour.

Le Président de séance informe que suite à une demande de M Rodney SWIGELAAR de l'Agence Mondiale Antidopage (AMA) il a été convenu qu'un de ses représentants puisse intervenir à l'occasion de la réunion ministérielle.

Il invite les membres à faire des commentaires sur l'ordre du jour.

L'ordre du jour est adopté sans amendement.

3. Intervention des ministres et chefs de délégation des îles / pays membres

Le Président de séance fait un tour de table.

Comores

Le Secrétaire Général du Gouvernement de l'Union des Comores présente les excuses du Ministre en charge de la Jeunesse et des Sports qui a été retenu par d'autres responsabilités et qui l'a désigné pour le représenter. Le Secrétaire Général remercie Maurice pour l'accueil fraternel réservé à la délégation comorienne et les dispositions prises pour la réussite des travaux consacrés principalement à l'organisation des 9^e Jeux de la CJSOI à Djibouti. Il salue et remercie le gouvernement djiboutien pour l'engagement profond pour la préparation de ces 9^e Jeux de la CJSOI. Il confirme la participation de l'Union des Comores et aussi l'organisation des 10^e Jeux des Iles confiés aux Comores. A ce propos il confirme que les préparatifs sont en cours et a sollicité la solidarité de tout un chacun.

Djibouti

Le Ministre djiboutien remercie les autorités mauriciennes pour l'accueil chaleureux réservé à sa délégation. Il rappelle que les Jeux de la CJSOI permettent aux jeunes de se rencontrer, de s'épanouir et de tisser des liens d'amitié et de solidarité. Il rassure le comité que Djibouti met tout en œuvre pour le bon déroulement des prochains Jeux de la CJSOI.

Madagascar

Le nouveau ministre de Madagascar remercie l'île Maurice pour son accueil et hospitalité. Il a dit qu'il a toujours suivi de près les événements organisés par la CJSOI tant sur le plan jeunesse que sports en tant que dirigeant sportif. Il remercie M. Ram Lollchand pour son dévouement au sein de la CJSOI. Il remercie Djibouti pour son engagement pour l'organisation des prochains Jeux et espère que cette réunion extraordinaire va aboutir à de très bons résultats.

Mayotte

Le Directeur Départemental de Mayotte salue l'accueil qu'il a reçu par les autorités mauriciennes et également le Secrétaire Général par intérim et remercie l'ancien Secrétaire Général M. Lollchand pour le bon travail qu'il a accompli durant son long mandat. Il souligne que madame la ministre d'outremer de la France souhaite approfondir les rapports d'amitié et de fraternité parmi les pays membres au bénéfice des jeunes.

Réunion

La directrice départementale de la Réunion remercie les autorités mauriciennes pour l'accueil chaleureux. Elle remercie aussi M. Lollchand pour son long service au sein de la CJSOI. Elle confirme que la réunion du CIJ se tiendra les 25-26 juin 2014 concernant l'organisation des Jeux des îles 2015.

Elle réitère la nécessité de revoir la périodicité des Jeux de la CJSOI et propose que les Jeux des îles et les Jeux de la CJSOI soient organisés en alternance tous les quatre ans de sorte qu'un des deux Jeux ait lieu chaque deux ans notamment à cause des contraintes budgétaires.

Seychelles

Le Ministre exprime sa gratitude pour l'hospitalité mauricienne. Il exprime aussi sa satisfaction que Djibouti accueille les 9^e Jeux de la CJSOI et que les préparatifs sont déjà en cours.

Il confirme la participation des Seychelles à ces Jeux et exprime son soutien sans équivoque à Djibouti.

4. Etat d'avancement des 9^e Jeux de la CJSOI du 5 au 12 décembre 2014 à Djibouti.

Le ministre de Djibouti souligne que les préparatifs pour les jeux sont sur la bonne voie et donne la garantie que tout sera fin prêt le moment venu.

Il informe que les athlètes et les membres des délégations seront logés dans les hôtels situés près des infrastructures au centre-ville où se dérouleront les Jeux.

Le ministre a fait ressortir que la question de la sécurité a été la raison principale pour repousser les Jeux. Il a rassuré le comité que toutes les mesures seront prises pour le bon déroulement des Jeux.

Les autorités djiboutiennes sont très heureuses d'accueillir pour la toute première fois ces Jeux et a fait une demande pressante à tous les pays membres d'y participer.

La directrice départementale informe le comité de la décision de la Réunion de se désister pour des raisons de sécurité. Elle souligne que c'est pour cela que les parents sont réticents quant à la participation de leurs enfants.

Le directeur départemental de Mayotte exprime aussi son regret pour la non-participation de Mayotte tout comme La Réunion et confirme les propos de sa collègue.

Le ministre djiboutien remercie la Réunion et Mayotte pour les éclaircissements et réitère le souhait de la participation de ces deux pays. Le ministre assure que le problème de sécurité a été résolu. Les motifs de sécurité ne peuvent être cause d'annulation.

Il demande aux pays membres d'être solidaires et d'avoir un gage de confiance en eux pour montrer leur soutien.

5. Motion des Comores concernant l'organisation des 10^e Jeux de la CJSOI

Le président de la séance évoque la motion de l'Union des Comores qui a émis une réserve sur l'organisation de la 10^e édition des Jeux de la CJSOI à Mayotte en 2016. On a ensuite fait un tour de table pour recueillir les opinions des uns et des autres.

L'Union des Comores a fait remarquer que lors de la dernière réunion ministérielle tenue le 7 et 8 août 2013, il était question d'aborder la question entre les Comores et la France. Il a regretté que cette consultation n'ait pas eu lieu. Il a précisé qu'on est là pour surmonter les obstacles et pérenniser l'organisation.

Djibouti a insisté que lors de la dernière réunion ministérielle il était convenu que la voie diplomatique devait être privilégiée et que la présidence de la CJSOI avait pris l'engagement d'agir comme médiateur.

Mayotte a annoncé la décision de retirer sa candidature pour l'organisation des prochains Jeux. Cette décision est motivée au regard des conditions d'accueil et d'hébergement ainsi que sur la qualité des équipements sportifs non compatibles avec une manifestation regroupant plusieurs centaines de participants. La Réunion soutient la décision de Mayotte.

L'Union des Comores va tout mettre en œuvre afin de promouvoir la fraternité parmi les pays membres.

Madagascar a souhaité ne pas faire de commentaire à ce sujet.

Le président de la séance informe le comité que Maurice en tant que médiateur a pris contact avec le ministère mauricien des affaires étrangères pour trouver une solution diplomatique. L'aide de l'ambassade de France a aussi été sollicitée pour œuvrer dans le sens d'un consensus pouvant déboucher sur l'organisation d'une activité dans chaque état membre au lieu de la tenue des Jeux à Mayotte. C'est la position qu'a adopté Maurice.

A la lumière de cette décision Seychelles propose qu'un autre pays soit désigné pour abriter ces Jeux.

A ce propos le président de la séance évoque deux options :

Option 1 – Considérant le principe de rotation l'honneur revient à Madagascar pour organiser les 10^e Jeux suite au désistement de Mayotte. Pour rappel, Maurice avait organisé les Jeux en 2006, Seychelles en 2008, La Réunion en 2010 et l'Union des Comores en 2012.

Option 2 – Organiser les 10^e Jeux de la CJSOI de façon décentralisée par 2 ou 3 pays.

Madagascar propose d'organiser les Jeux à une échelle réduite et le comité a validé cette proposition.

6. Dates et lieux des prochaines réunions

La Réunion du Conseil des Jeux aura lieu le 4 décembre 2014 à Djibouti.

La réunion ministérielle se tiendra le 6 décembre 2014 à Djibouti.

Suite au désistement de Mayotte pour l'organisation des 10^e Jeux de la CJSOI, il apparaît plus opportun que la réunion des Experts se tient à Madagascar qui accueille les Jeux à une date à préciser.

7. Intervention du représentant de l'ORAD/AMA

Le ministre seychellois en sa qualité d'ancien membre de l'Agence Mondiale Antidopage, souligne l'importance de «l'athlète propre et des jeux propres».

L'objectif de l'Organisation Régionale Antidopage est de lutter contre le dopage et d'assurer des règlements pour des jeux équitables.

Le ministre seychellois souligne l'importance pour tous les pays membres de la CJSOI de ratifier la convention de l'UNESCO sur la lutte contre le dopage.

Madagascar et Djibouti sont appelés à s'assurer que les conventions de l'UNESCO pour le dopage soient signés dans les plus brefs délais. Les deux pays confirment que la ratification est en cours au niveau de leurs gestions respectives.

8. Election du Secrétaire Général

Le président de séance explique qu'il a dû procéder à des changements au niveau de son ministère suite au départ à la retraite de l'ancien directeur des sports.

M. Lollchand, ancien Secrétaire Général de la CJSOI et adjoint au directeur des sports a été appelé à occuper les fonctions de directeur des sports et c'est M. Pillay Samoo, son successeur qui a hérité de ses anciennes responsabilités.

Il saisit l'occasion pour remercier M. Pillay Samoo d'avoir préparé et organisé la dernière réunion des experts à Djibouti ainsi que le stage Club CONFES en athlétisme à Maurice.

L'élection du Secrétaire Général se déroule à huit clos.

La Commission a élu à l'unanimité M. Nagalingum PILLAY SAMOO, directeur adjoint des sports par intérim au ministère mauricien de la jeunesse et des sports, comme Secrétaire Général de la CJSOI pour un mandat de deux ans.

9. Election du Président

Avant d'aborder ce point, le président de séance souligne que c'était un honneur pour lui d'avoir occupé la présidence de la CJSOI ces deux dernières années qui ont été très fructueuses.

Tout a été mis en œuvre pour promouvoir davantage les valeurs de solidarité et d'amitié au travers de la coopération régionale.

24 actions ont été organisées dont 9 en jeunesse et 15 en sport (une liste des actions est remise en séance).

Il souligne que l'élection du président de la CJSOI privilégie le principe de rotation. Il est à noter que les 4 derniers mandats ont été exercés de façon alternée par les Seychelles et Maurice.

Il propose donc que Madagascar occupe à son tour la présidence. La proposition est validée par le comité.

La Commission a ainsi confié la présidence de la CJSOI à M. Jean Anicet ANDRIAMOSARISOA, ministre de la jeunesse et des sports de Madagascar pour les deux prochaines années.

10. Questions diverses

Lors de la dernière réunion des experts à Djibouti une revalorisation de salaire du personnel du secrétariat de la CJSOI a été évoquée compte tenu de la hausse du coût de la vie. La somme de 25 euros soit mille roupies mauriciennes avait été proposée.

Le président de séance demande l'approbation du comité pour valider cette proposition qui est approuvée.

11. Adoption du procès verbal

Le présent procès-verbal est adopté à l'unanimité.

Maurice le 14 mai 2014

Pour l'Union des Comores	:	M. Said Mohamed ALI SAID
Pour Djibouti	:	M. Badoul HASSAN BADOUL
Pour Madagascar	:	M. Jean Anicet ANDRIAMOSARISOA
Pour Maurice	:	M. Satyaprakash RITOO
Pour Mayotte	:	M. Alain IVANIC
Pour La Réunion	:	Mme Denise HONG-HOC-CHEONG
Pour les Seychelles	:	Giovanna ROUSSEAU (pour M. Vincent MERITON)